

Le + syndical

Jeudi 13 octobre 2022

Alerte Danger Rémunération Tous ensemble le 13 octobre !

Mercredi 12 octobre s'est tenue la réunion de revoyure des conditions de rémunération 2022. **Sous la pression de notre préavis de grève, la direction du Groupe a fait des propositions.**

Nos données, nos demandes :

- **Inflation** Banque de France **5.8%** en 2022.
- Rattrapage de l'Inflation 2022
Complément de 2.8% pour 2022.
- **Libération totale** de l'Intéressement 2022, versé en 2023
- **Libération des abondements** PERCO et Epargne Salariale en 2023.
Total abondement 3000 €

Réponses de la Direction :

- Inflation 2022 : **5.2%**, source inconnue.
- Pas de rattrapage Inflation en 2022,
Complément 0% en 2022
- **Libération partielle** de l'Intéressement 2022, via un supplément d'Intéressement de 1 à 2%.
- **Abondements, compensation partielle** via 10 actions gratuites Safran.
Valeur estimée à **1000 €.**

Analyse et position CFE-CGC

SALAIRES, en 2022 et 2023, nous allons tous subir un cumul d'inflation de plus de 11%

Conséquence : ce n'est pas une prime ponctuelle de 500€ qui va compenser les 11% perdus !

Donc, il faut obtenir un vrai rattrapage salarial en % pour 2022
La Direction refuse.

INTERESSEMENT, la Direction propose une compensation hybride de 1% versés en 2023, plus une prime ou une avance en 2022. **Conséquence** : vous rognez sur votre Intéressement pour tenter de compenser l'Inflation 2022.

C'est inacceptable !

ABONDEMENT EPARGNE SALARIALE, certes il y a début de compensation avec 10 actions offertes, mais il faut 30 actions pour parvenir à une vraie compensation des 3000€ perdus.

Des efforts, mais doit mieux faire !

Dans ces conditions,

nous invitons tous les salariés et tous les syndicats du Groupe à participer au mouvement du jeudi 13 octobre.

Le 13 octobre



**En télétravail,
en réunion,
en déplacement,
signalez-vous en grève
auprès de vos GAP et
managers.**

**En présentiel, venez
nombreuses et
nombreux !**